



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre dépose son rapport financier 2016

Senneterre, le 16 mai 2017 — La Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 15 mai dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

L'année 2016 se termine avec des revenus de 6 775 517 \$, soit une hausse de 170 385 \$ par rapport aux revenus budgétés.

La hausse des revenus, jumelée à une saine gestion des dépenses, permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 371 381 \$. Ces sommes serviront à la Ville pour continuer l'amélioration de ses infrastructures en vue du 100^e anniversaire qui sera célébré en 2019 et de plus, le conseil municipal étudiera la possibilité de réserver des fonds supplémentaires en vue de souligner cet anniversaire marquant.

2016 a été marqué par la fin des travaux de réfection majeure de la 5^e Rue Ouest. L'entrée en vigueur du règlement d'emprunt finançant ces travaux a fait augmenter la dette à long terme de la municipalité de 2 186 869 \$, passant de 6 364 589 \$ à 8 551 458 \$.

« Le niveau d'endettement de la municipalité est très bon, ce qui nous laisse de la marge de manœuvre pour des projets futurs. Lorsque l'on tient compte des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, la dette nette a augmenté de seulement 1 094 242 \$; c'est peu compte tenu de l'ampleur des travaux », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Le maire de la Ville de Senneterre tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca